

CHSCTM : NOUVEAU BOYCOTT **FO DIT STOP À CETTE MASCARADE**

L'Union **FO Justice** a toujours déclaré qu'elle prendrait ses responsabilités. Nous constatons que notre Ministère ne fait que violer ses propres statuts et fouler aux pieds les principes du dialogue social. Effectivement, si nous avons boycotté le dernier CHSCTM, ce n'est pas pour retrouver cette instance 8 jours plus tard, sans aucun changement à l'ordre du jour ! En d'autres termes, notre participation au CHSCTM du 6 avril 2018 n'était pas possible !

Vous avez pour obligation de convoquer dans les 15 jours les membres de ce Comité Ministériel et pour votre info, nous avons tous des obligations professionnelles.

On ne prévient pas les services des Personnels dans nos différentes structures 3 jours avant une réunion, à Paris

Mesdames et Messieurs, nous vous rappelons l'impérieuse nécessité pour la Ministre de la Justice de **PRÉSIDER** le CHSCTM ! En cette période aussi dramatique pour les personnels de ce ministère, son absence est un manque de respect !

Nous avons déjà envoyé un courrier à Madame la Garde des Sceaux au sujet de nos travaux sur les questions d' **HYGIÈNE** et de **SÉCURITÉ**

AUCUNE REPONSE !

Notre désaccord sur le rouleau compresseur que représente la société privée « Medica Europe » pour les Surveillants de l'administration pénitentiaire ! Aucune réponse à nos doléances...

L'information est au cœur des enjeux politiques, mais pour notre Organisation syndicale, l'enjeu est d'obtenir des avancées concrètes pour les personnels ! Si pour les agents, la défiance est grandissante, c'est que nous n'obtenons aucune avancée et même lorsque nos travaux aboutissent... les circulaires ...un an plus tard, ne sont pas mises en place sur le terrain !

Pour exemple : la circulaire d'application sur les responsabilités des chefs de services en matière d'hygiène et de sécurité

Pour exemple : la circulaire d'application sur l'obligation de former les membres des CHSCT et de donner du temps au président de ces comités pour un travail de qualité

Pour débattre de toutes ces questions et renforcer l'information, la présence de notre Ministre de la Justice au CHSCTM est non négociable !

Nous vous rappelons ici les annonces très médiatiques sur les chantiers de la Justice ...le Comité d'Hygiène et de Sécurité n'a t'il pas autorité pour débattre de ces réformes ?!

Fait à Draveil, le 18 avril 2018
Les Représentants CHSCTM
de l'Union **FO Justice**